



## **Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2013**

### **du Terrain d'Aventure**

**Présents :** Daniel Dubi, Elise Gautschi, Christine Hugi, Ellie Droz, Caroline Aeby, Gaspard Bucher, Véronica Stucky, Florence Turrian, Maëlle Stucky, Samuel Roy, Blaise Gauchat, Ariane Conus, Daniel Wuarin, Martin Schnorf, Cécilia Potier, Léonard Girardet, Clara Rouge, Philippe Stucky

**Excusés :** M. Pierre-Alain Verheyen, Mme Virginie Moritz, Centre des Faverges

#### **1. Bienvenue aux personnes présentes**

Une intronisation musicale, fête de la musique oblige, présentée par Ellie. Daniel Dubi ouvre la séance à 19h15 et souhaite la bienvenue aux membres du comité, à l'équipe du Terrain, aux vérificateurs des comptes et aux personnes présentes. L'ordre du jour est accepté.

#### **2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 2012**

Le procès-verbal été envoyé avec la convocation. Par un courrier de Stéphane Marro apportant une précision au point 8 ; c'est lui-même et non pas Gaspard Bucher qui a préparé le budget. Plus de remarque.  
Le procès-verbal est adopté.

#### **3. Election de 2 scrutateurs**

Mme Veronica Stucky et M. Samuel Roy sont nommés scrutateurs.

#### **4. Mot du comité**

Philippe Stucki soulève que la vie au sein du comité s'est révélée particulièrement riche cette année. Nous remercions vivement l'aide de MM. Simon Gaustschi et Claude Wagner qui sont toujours prêts à donner un coup de main au comité en cas de force majeure.

Il évoque ensuite le travail de première qualité effectué par les animateurs qui permet aux enfants de fréquenter le Terrain et de repartir avec un vécu ainsi qu'une expérience artistique ou technique. Précisons que cette année leur travail s'est également adressé aux habitants du quartier par l'organisation, avec l'aide du comité, d'ateliers-débats à propos du rôle du Terrain d'Aventure. Egalement la mise sur pied d'un nouvel évènement : une soirée parents-enfants sur le thème musique et chansons autour du feu.  
Le regret de voir partir Laetitia pour l'animation et d'Erina pour le secrétariat mais souhaite une cordiale bienvenue à Ellie et à Christine.

## 5. Rapport de l'équipe d'animation

En musique, Samuel Roy présente donc Ellie qui a remplacé Laetitia et Christine qui a remplacé Erina.

Caroline est ravie que l'année 2012 se soit passée sans accident, la construction de cabanes pour les oiseaux et que ce fût une belle saison.

Pour la première Assemblée d'Ellie, cette dernière nous a préparé une chanson en mode rap qu'elle nous interprète avec beaucoup de plaisir. Elle y décrit la joie qu'elle a depuis son arrivée en septembre 2012. Il y a beaucoup d'échange avec les enfants ainsi qu'énormément d'enthousiasme.

## 6. Rapport des comptes 2012

Gaspard Bucher informe des chiffres du bilan du rapport d'activités 2012. Il souligne que l'Association fait apparaître un bénéfice de fr. 52.40.

Il remarque que les comptes sont sains. L'Association n'a pas eu de dépenses particulières cette année.

## 7. Rapport des vérificateurs des comptes

Martin Schnorf précise que lui-même s'occupe de ce qui est CCP, PP et bilan tandis que Daniel Wuarrin contrôle la caisse.

Il voudrait soulever que l'année dernière une réflexion a déjà été faite au sujet des réserves de l'Association. A ce jour, aucune n'a été dissoute mais au contraire une nouvelle a été constituée. Il nous rend attentif que la FASL pourrait intervenir et nous diminuer nos subventions. Il souhaiterait une plus grande collaboration en Christine et Gaspard.

Daniel Dubi intervient quant aux réserves en informant l'assemblée que le comité envisage de mettre sur pied un projet \*hors gel\* pour le terrain. Le bureau d'architecture Narath et Vouillamoz a présenté deux projets. Une visite chez M. P.-A. Verheyen pour lui présenter le projet et de soumettre une demande de recherche de fonds à la FASL ainsi qu'à la Loterie Romande sont prévus. Une partie sera prise sur nos réserves.

Martin Schnorf propose également de renouveler notre informatique. Il suggère également qu'il est à disposition pour toute question éventuelle de la part de Gaspard et/ou Christine.

Gaspard Bucher répond qu'il a bien entendu ses remarques et qu'il l'en remercie.

Daniel Wuarrin présente les comptes 2012 et informe l'assemblée de la concordance exacte entre les chiffres et les pièces justificatives y relatives.

Les éléments constitutifs du bilan, dont le total s'élève à fr. 62'666.10, ont été examinés avec soin le 14 mars 2013, en présence de la secrétaire-comptable Christine Hugi. L'exercice 2012 présente un bénéfice de fr. 52.40.

## 8. Présentation du budget 2013

Daniel Dubi a établi un budget 2013 qu'il distribue en copie à l'assemblée. Il présente donc le projet hors gel avec un montant de fr. 10'000.-- concernant les frais qui seront occasionnés cette année (pré-étude, soumissions, etc). Philippe Stucky suggère de faire appel au COFOP (Centre d'Orientation et de Formation Professionnel) qui emploie des personnes dans beaucoup de domaines. Cela pourrait être intéressant de soutenir des gens en réinsertion professionnelle en sachant que cela peut-être également moins cher étant donné qu'il y a plusieurs corps de métier. Il est soulevé que si nous faisons appel à la Loterie Romande cela donne un bon suivi de ce qui a été réalisé sur le Terrain dès son ouverture grâce à eux.

Il soulève également que la diminution de la subvention monitorat est due notamment à une nouvelle manière de calculer les salaires des moniteurs par la FASL. Samuel Roy précise que le Terrain d'Aventure ne va pas diminuer les salaires sachant que les moniteurs viennent travailler une semaine complète de 08h30 à 18h00. Le président informe l'assemblée qu'un courrier a été envoyé à la FASL en précisant que si nous prenons ces nouveaux tarifs, nos moniteurs seraient payés fr. 14.--/heure tandis que la femme de ménage touche ses fr. 25.--/heure. Ariane Conus dit que d'autres Centres ont également écrit.

## **9. Cotisations 2013-2014**

Daniel Dubi propose de ne pas changer les cotisations 2013 car la saison a déjà commencé. Pour devenir membre le montant est fixé dès fr. 80.- pour les Lausannois et dès fr. 100.- pour les non Lausannois. La carte journalière est fixée à fr. 10.-- et la demi-journée revient à fr. 5.--. En revanche, la discussion est ouverte pour la saison 2014 en sachant que nous ne pouvons accueillir plus d'enfants et que les rentrées vont stagner. Il faut être vigilant. Daniel Dubi propose de ne pas modifier le montant des cotisations également pour 2014. Ce qui est accepté.

## **10. Adoption des comptes 2012, budget 2013 et cotisations 2013**

Les comptes 2012 validés, l'adoption est acceptée à l'unanimité. Le budget 2013 tel qu'il a été présenté est accepté à l'unanimité, de même que les cotisations 2013 qui restent inchangées.

## **11. Elections des vérificateurs des comptes**

Les statuts leur permettant de poursuivre leur tâche, les vérificateurs Daniel Wuarin et Martin Schnorf acceptent de se représenter. Ils sont réélus par l'assemblée générale à l'unanimité.

## **12. Propositions individuelles et divers**

Un dernier tour de table intervient.

Martin Schnorf demande s'il existe une relation entre les APEMS et le Terrain. Samuel Roy informe que le Terrain accueille des groupes et qu'effectivement plusieurs APEMS profitent de la structure du Terrain pour venir régulièrement. Il faudra voir par la suite quant à la nouvelle loi scolaire, Harmos, qui entend introduire l'école continue.

Véronica Stucky demande d'abolir les soirées jeux, qui n'ont pas de succès.

Caroline Aeby tient à cœur de présenter (représenter) la brochure \*L'accueil Libre\* qui est vraiment très bien conçue et qui met en avant l'avantage de cette façon de faire.

Daniel Dubi clot la séance à 20h30 et remercie les personnes présentes pour leur participation et invite chacun à partager le verre de l'amitié.

Lausanne, le 27 juin 2013/ch

Daniel Dubi, président

Christine Hugi, secrétaire